



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la mer
Sud océan Indien**

ANNEXE II

Déclaration annuelle de détention d'une vouve ou d'un goni pour les pêcheurs de loisir

(pêche maritime en canal en aval de la limite de salure des eaux)

M. ou Mme (Nom-Prénom) :

, soussigné(e),

Domicilié(e) :

Téléphone :

Mél :

Adhésion à l'association :

Canal de pêche / Rivière :

Déclare au directeur de la mer Sud océan Indien posséder _____ vouves/ gonis

- ✓ Je m'engage à n'utiliser que 2 vouves simultanément au maximum
- ✓ Je m'engage à m'acquitter de l'obligation de déclaration des captures de bichiques, ainsi que de l'obligation de transmission de ces déclarations à la direction de la mer Sud océan Indien avant le 1^{er} avril suivant la fin de la saison de pêche.

Date :

Signature :

N° _____ /

Année _____

Visa de la direction de la mer Sud océan Indien

Date du visa :